

2019



Panorama 2019

“
La coopérative Astera tient sa force dans la proximité qu'elle partage avec ses sociétaires.
”



Olivier Bronchain,
Directeur général d'Astera,
groupe coopératif.



Armand Pinton,
Président d'Astera,
groupe coopératif.
Docteur en pharmacie.

Que retenez-vous de l'année 2019 ?

Le fait marquant de 2019 restera le succès de la campagne de vaccination en officine. Pour la première fois un acte remboursable par un code télé-transmissible est réalisé en officine.

La réussite de cette campagne a ouvert de bonnes perspectives pour la pharmacie de service avec la réalisation des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) puis, espérons-le rapidement, d'autres tests comme ceux permettant la détection des infections urinaires, l'hyperglycémie ou l'intervention sur l'ordonnance.

La place des honoraires dans la rémunération du pharmacien devient de plus en plus importante et toutes les entités de la coopérative sont mobilisées pour accompagner le pharmacien indépendant à ce changement de rémunération.

Dans ce nouveau modèle de pharmacie, nous nous employons à intégrer les pharmaciens sociétaires dans la stratégie de développement de nos filiales, à l'aide de groupes d'études techniques par exemple.

La force de la coopérative Astera résulte de la pertinence de ses choix grâce à l'écoute et la proximité qu'elle partage avec ses adhérents.

Dans ce contexte, quel est le bilan pour Astera ?

La principale ressource d'Astera est la répartition pharmaceutique. Cette filiale de la coopérative connaît des difficultés structurelles de marge ; ce secteur d'activité est déficitaire au niveau national. CERP Rouen présente encore un bilan positif mais nos inquiétudes sont légitimes sur ce secteur. Les négociations avec les autorités de tutelle n'ont pas abouti cette année mais la contiguïté entre la répartition pharmaceutique et le maillage officinal, pilier fondamental de l'officine, doit mobiliser chaque entité de la profession pour sauvegarder le modèle français. La force de la coopérative vient également de ses services proposés à l'officine, qui continuent de se développer.

Oxypharm s'est doté d'une plateforme logistique d'ampleur nationale afin de gérer sa propre logistique, de massifier ses achats et être concurrentiel alors que le secteur subit, comme pour le médicament, des baisses de prix annuelles. Notre réseau « Les Pharmaciens associés » continue de gagner des adhérents et notre logiciel informatique « LEO 2.0 » se veut efficient pour les nouvelles obligations fonctionnelles comme la création du DMP, le module vaccination ou les phases de test de la sérialisation.

Quelles sont les perspectives pour 2020 ?

Pour les années à venir, la voie est toute tracée par le « plan santé 2022 ». Il a pour but de replacer le patient au cœur du soin, notamment en améliorant l'organisation des soins de proximité ou en attribuant un espace numérique à chaque patient. Ce plan définit cette organisation des soins en faisant appel à un exercice inter-professionnel qui sera confié aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Les financements seront priorisés vers ces professionnels exerçant collectivement. Que ce soit sur le plan métier ou sur le volet digital, Astera va renforcer ses outils d'accompagnement, grâce à l'ensemble de ses filiales, pour permettre au pharmacien indépendant de sécuriser son officine.

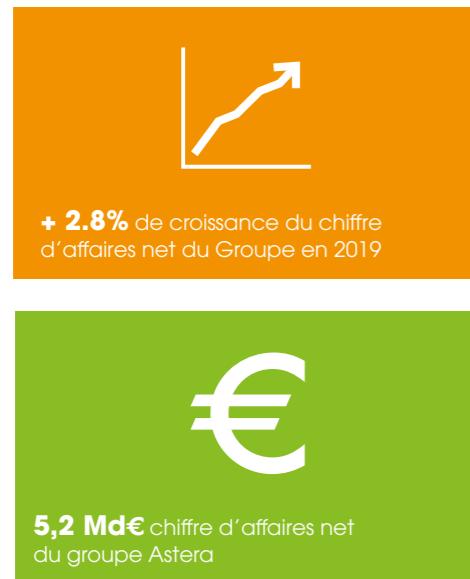
Nous avons ouvert en 2019 notre première pharmacie sous enseigne « SANTALIS » orientée bien-être et préservation du capital santé. Ce concept store est la vitrine de tous les outils de la coopérative de la façon dont nous percevons l'avenir de la pharmacie d'officine. La montée en compétence du pharmacien est inéluctable dans cette pharmacie de service et Astera veut se positionner comme la boîte à outils du pharmacien d'aujourd'hui et de demain. ■

Chiffres clefs Un modèle économique efficace

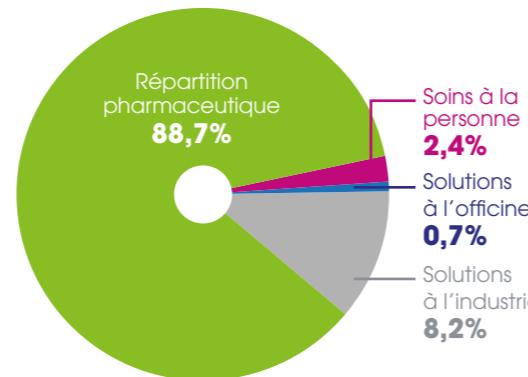
Activité



Eléments financiers



Chiffre d'affaires du Groupe par activité en 2019



Chiffres clefs de chaque filiale



Suivez toute l'actualité du groupe coopératif Astera sur :



@AsteraCoop



Campus Astera



Astera
Campus Astera

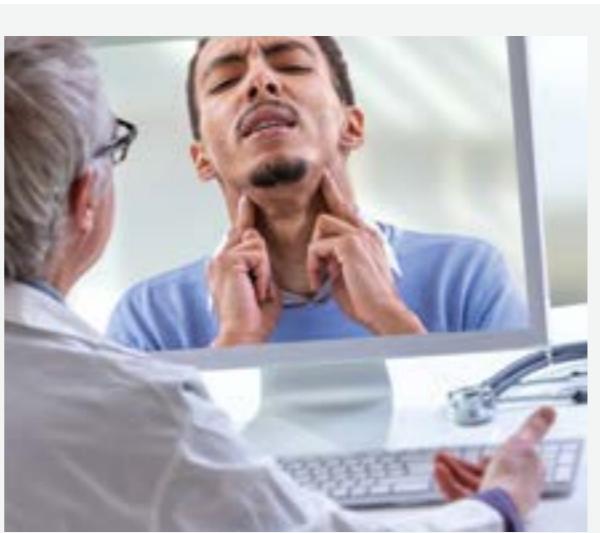


Faits marquants pour la pharmacie en 2019

Janvier :

La téléconsultation devient réalité

Définie par un avenant conventionnel datant de décembre 2018, la téléconsultation est déployée sur l'ensemble du réseau officinal. Elle est réalisée dans le respect du parcours de soins coordonné du patient avec un médecin traitant ou un médecin connu du patient. En leur absence, la téléconsultation peut être mise en place dans le cadre d'une CPTS. Le pharmacien doit disposer d'un espace de confidentialité, un abonnement ADSL, un matériel de vidéotransmission sécurisée et d'outils comme un stéthoscope ou un otoscope connectés. Il disposera d'un forfait d'équipement de 1225 euros la première année, puis de 350 euros les années suivantes, alloué par l'assurance-maladie. Le dispositif sera déclenché par une déclaration en ligne par an pendant les trois premières années.



Un pas supplémentaire vers la pharmacie de services

2019 marque également l'arrivée de l'honoraires de dispensation pour l'exécution de toute ordonnance (0,51 euro TTC), de l'honoraire lié à l'âge (patients de moins de 3 ans ou plus de 70 ans) (0,51 euro TTC) et de l'honoraire pour toute exécution d'ordonnance comportant un ou plusieurs médicaments spécifiques (2,04 euros TTC). Trois nouveaux honoraires qui permettent aux pharmaciens de franchir une étape supplémentaire vers la déconnexion de leur rémunération du prix du médicament. C'est aussi un pas de plus vers la pharmacie de services et le pharmacien, acteur de santé.

Février :

Sérialisation : une sécurité des médicaments renforcée

Le 9 février 2019 marque le lancement du dispositif de sérialisation prévu par la Directive européenne de 2011 relative aux médicaments falsifiés. Ce dispositif vise à apporter une sécurité supplémentaire afin de garantir l'authenticité, la sécurité et la qualité des médicaments sur le territoire de l'Union européenne.

Le dispositif de sérialisation prévoit :

- un dispositif antieffraction pour tous les médicaments ;
- un identifiant unique (composé de 4 éléments dont un n° de série, d'où « sérialisation ») pour chaque boîte de médicament de prescription médicale obligatoire.

L'identifiant unique de chaque boîte sera scanné, en officine comme à l'hôpital, avant la dispensation au patient.

Juin :

Pénurie de médicaments, le point de rupture

Dix années de plans anti-pénurie de médicaments n'ont pas réussi à régler ce fléau éprouvé au niveau mondial. Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), les tensions et ruptures de stock atteindront 1 200 médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) d'ici à fin 2019, soit 30 fois plus qu'en 2008.

Aux premières loges, les pharmaciens déplorent perdre à la fois un temps considérable à gérer cette problématique et la confiance de leurs patients. Tous les acteurs de la chaîne ont, tour à tour, proposé des solutions pour lutter contre le phénomène dont les causes sont multiples et complexes.



Décembre :

Vaccination antigrippale

La vaccination fait partie des missions pouvant être exercées par les pharmaciens d'officine sur l'ensemble du territoire depuis le 1er mars 2019. Avec 3 pharmaciens sur 4 formés et 2 millions de patients vaccinés en pharmacie, la campagne de vaccination antigrippale de la fin d'année aura été un véritable succès.



Faits marquants pour Astera en 2019

Février :

Oxypharm s'allie à Asten Santé. Cette société, qui compte La Poste parmi ses actionnaires, est un spécialiste de l'activité médicotechnique (assistance respiratoire, perfusion, nutrition, insulinothérapie et stomathérapie à domicile). Ce partenariat visant à renforcer l'écosystème de la santé à domicile est lancé en Occitanie avant de se développer progressivement sur l'ensemble de l'Hexagone.

Juin :

CERP SA, filiale belge du Groupe Astera, déploie dans ses 4 agences une nouvelle chaîne du froid développée par CERP Rouen.



Septembre :

Oxypharm lance le premier catalogue Maman-Bébé. Exclusif à l'univers officinal, ce nouveau support est proposé à l'ensemble des pharmacies du collectif Pharmacien conseil MAD, soit plus de 1 100 points de vente.



Octobre :



Novembre :

Le groupe coopératif Astera fête ses 100 ans. Le 12 novembre 1919, la MCPR était créée à Rouen. 100 ans plus tard, Astera assure toujours auprès de ses sociétaires la même mission : aider le pharmacien entrepreneur à rester indépendant et à développer son officine.

Décembre :

LEO 2.0 prend désormais en charge la vaccination des patients. Une mise à jour du logiciel de la coopérative dédiée à l'intégration de cette fonctionnalité permet de cibler les patients éligibles, de facturer facilement l'acte et d'informer automatiquement le médecin du patient par messagerie sécurisée.



100 ans
et toujours
JEUNE !

astera

1919

15 pharmaciens rouennais
créent la Mutuelle Coopérative
Pharmaceutique Rouennaise
(MPCR)

1966

La MPCR devient
CERP Rouen

2008

La coopérative
CERP Rouen devient
Astera, groupe coopératif

2007

Création d'une holding
par CERP Rouen et
Sanacorp qui deviendra
Sanastera

2019

Astera fête ses
100 ans

2017

CERP Rouen devient
le deuxième
répartiteur français



Administration de la société

Au 31 décembre 2019



Président du Conseil d'administration

Monsieur Armand Pinton
Pharmacien
Place de l'Eglise
36190 Orsennes

Vice-présidents

Madame Corinne Roudières
Pharmacien
427, avenue du Languedoc
66000 Perpignan

Monsieur Gérard Clément
Pharmacien
17, Rue Charles Le Goffic
56500 Locminé

Directeur général

Monsieur Olivier Bronchain

Administrateurs

Madame Muriel Ayral-Rebendenne
Pharmacien
34, Grande Rue
76340 Blangy-sur-Bresle

Monsieur Philippe Bourbon
Pharmacien
164, rue Aristide Briand
53140 Pré-en-Pail

Monsieur Jacques Brelet
Pharmacien
36, rue Joseph Cugnot
ZAC du Mottay
44640 Rouans

Monsieur Eric Flahaut
Pharmacien
10, ave de la Jeannotte
91540 Mennecy

Monsieur Christophe Lefèvre
Pharmacien
50, rue Masonod
C. Cial Le Crêt
01110 Hauteville-Lompnes

Monsieur Dominique Lefoulon
Pharmacien
97, route de Caumont
14650 Carpiquet

Madame Ira Malhomme
Pharmacien
14, rue Molière
01000 Bourg-en-Bresse

Madame Anne Valette
Pharmacien
66, avenue de Fronton
31140 Saint-Alban

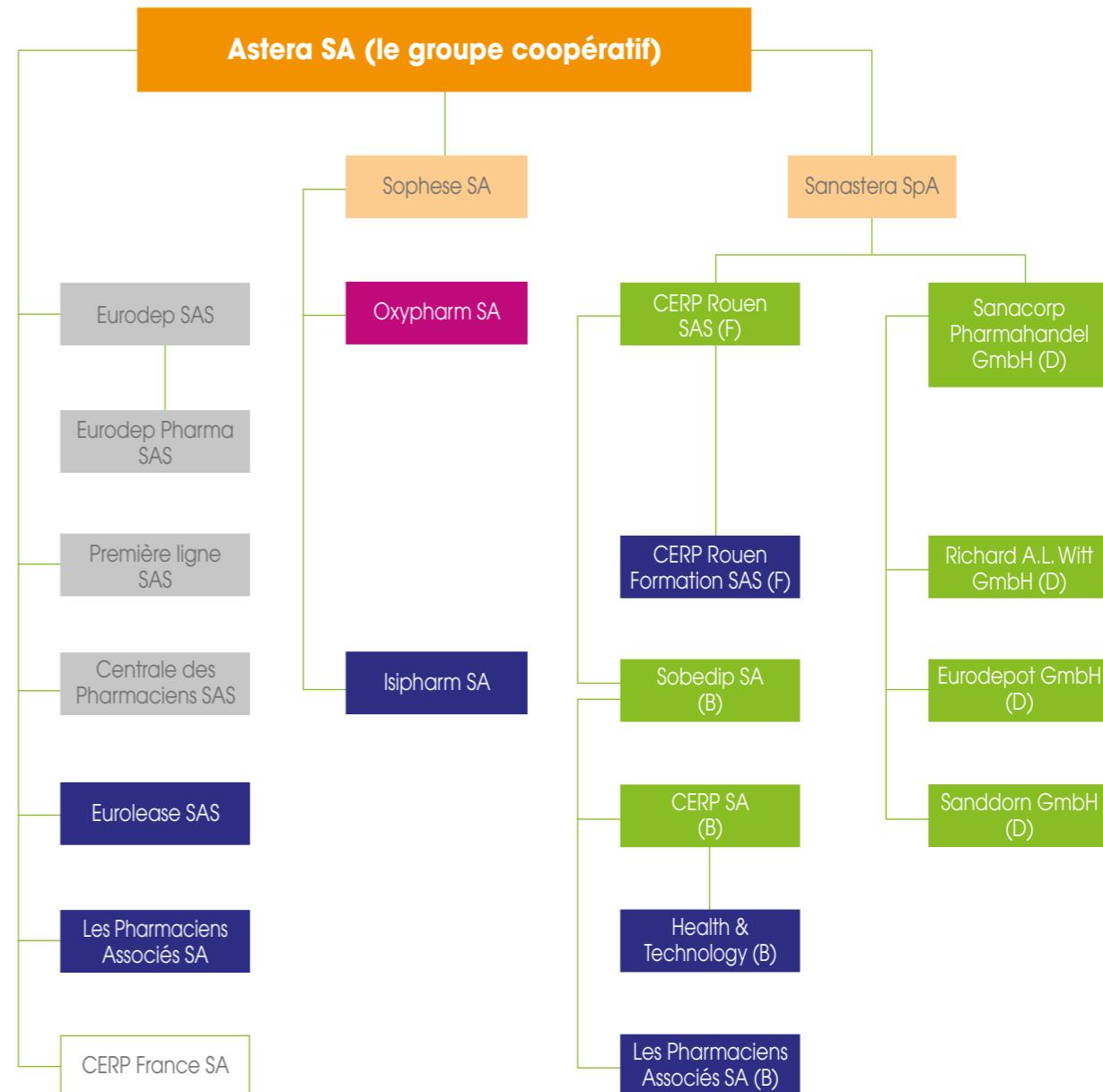
Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Représenté par
Monsieur Olivier Auberty

RSM Paris
Représenté par
Monsieur Paul-Evariste Vaillant.

Organigramme juridique de la société

Au 31 décembre 2019



Pôles d'activités

- Maison mère
- Holdings
- Répartition pharmaceutique
- Soins à la personne
- Solutions à l'officine
- Solutions à l'industrie
- Autres participations

www.astera.coop

Maîtriser l'approvisionnement
de mon officine.

Développer mon activité de maintien
à domicile.

M'investir dans les nouvelles missions.



Optimiser la gestion de mon officine.

Dynamiser mon espace de vente
et ma stratégie commerciale

Animer, former, et motiver mes équipes.

Astera, groupe coopératif • 39, rue des Augustins • 76000 Rouen • Tél. : 02 35 52 70 00 • Fax : 02 35 98 10 66 ou
02 35 15 17 01 • Société Anonyme, Coopérative de pharmaciens d'officine à capital variable • 570 501 551 RCS Rouen •
Code NAF 4646Z • TVA EU • FR 96 570 501 551 • Crédits Photos : Astera et Fotolia.



Pharmacien par vocation, Astera par conviction

 astera

The logo consists of a stylized green leaf or flower graphic to the left of the word "astera" in a lowercase, sans-serif font.